Montréal | Centraide du Grand Montréal

À GO, ON CENTRAIDE

Centraide appuie plus de 375 organismes et projets communautaires et rejoint **1 personne sur 5** dans le Grand Montréal

Formulaire de don interactif

○ Employée ou employé

Nom | N° d'employé(e) (sur carte)

Pour le service / arr.

Adresse (domicile)*

Ville | Province | Code postal

Courriel | N° de téléphone

*L'Agence du revenu du Canada exige que l'adresse personnelle du donateur apparaisse sur le reçu pour don de charité émis par Centraide.

Je préfère faire mon don

② **en espèces** ____ $

③ **par chèque** ____ $ À l'ordre de **Centraide du Grand Montréal**

④ **par carte de crédit**

En un seul versement de ____ $

Par prélèvements mensuels de ____ $ x 12 = ____ $/an

☐ MasterCard ☐ Visa ☐ Desjardins

N° de la carte

Date d'expiration

Mois | Année

Signature :

Date :

① ○ **La déduction à la source, le moyen le plus facile de donner**

A. Je répartis mon don au montant de mon choix sur : ☐ 26 paies

☐ 4$ ☐ 10$ ☐ 12$ ☐ *don Leader* 48$ **ou** ____ $ *(sur 26 paies)*

B. Je verse un montant unique de ____ $

○ J'autorise la retenue du don par la Division de la paie institutionnelle.

Signature : Date :

Défi des Leaders

Don Leader uniquement (1200 $ et +). Je consens à ce que mon nom soit publié dans les programmes de reconnaissance de Centraide. ○ OUI ○ NON

Pour un don par chèque, en espèces ou par carte de crédit, veuillez entrer votre adresse postale personnelle. Centraide émettra un reçu fiscal pour tout don de 20 $ ou plus.
N° d'enregistrement : **11884 2517 RR0001**

Merci

Retournez le formulaire dûment rempli à votre responsable de campagne ou au Bureau des campagnes de financement à : **campagnes.financement@montreal.ca**

LE DON À LA SOURCE, LA FAÇON LA PLUS FACILE DE CONTRIBUER !

Quelque soit le montant de votre don, vous pouvez choisir de contribuer par :

Don unique
Contribution prélevée une seule fois sur la première paie de janvier.

Don récurrent
Contribution prélevée à chaque paie à compter de la première paie de janvier.

Un don récurrent continuera jusqu'à une demande écrite de votre part, et ce, en tout temps.

Pour modification ou interruption, veuillez écrire un courriel au Bureau des campagnes de financement : **campagnes.financement@montreal.ca** en indiquant les changements souhaités ainsi que votre nom, prénom et matricule (tel qu'indiqué sur votre carte d'employée ou d'employé).

Votre don est déductible d'impôt et le montant apparaîtra à la case «Dons de bienfaisance» de vos relevés fiscaux émis par la Ville (T4) pour l'année de déduction.

	DON PAR PAIE	DON PAR JOUR	DON PAR PAIE APRÈS IMPÔTS	DON PAR JOUR APRÈS IMPÔTS	DON ANNUEL	APRÈS IMPÔTS
26 PAIES	**8,00 $**	**0,57 $**	**5,14 $**	**0,37 $**	**208 $**	**133,76 $**



FRANÇOIS

Divorce, dépendance, itinérance. Dans la cinquantaine, **François** touche le fond. Un tournant s'impose : il entre en thérapie. À sa sortie, grâce à un organisme appuyé par Centraide, il trouve un logement transitoire. Aujourd'hui, il célèbre quatre ans d'abstinence et a retrouvé sa famille. « Je suis revenu pour vivre ces moments-là. C'est incroyable! »



MONIQUE HUBERT
Préposée aux travaux et à l'entretien

Dans le cadre de mon travail, je peux observer que des citoyens ont besoin d'aide. C'est quelque chose que je peux aussi constater chez des collègues ou des proches. Le don hebdomadaire que je fais à Centraide permet de soutenir ces personnes dans des moments difficiles. Si chacun donnait 1 $ par semaine, ça ferait toute la différence.

Pour chaque don à la source fait par le personnel col bleu, 25 % du montant est remis à la Fondation Jacques-Forest. Cette fondation liée au syndicat des cols bleus regroupés de Montréal vise à soutenir directement les plus démunis, notamment avec la distribution de généreux paniers de Noël.



CHRIS ROSS
Président de l'Association des Pompiers de Montréal

Afin de surmonter les moments de crises, le soutien de la communauté est primordial. Centraide appuie 375 organismes et rejoint 1 personne sur 5 dans le Grand Montréal. Aidons-les à surmonter les enjeux locaux, à assurer l'essentiel tel que manger et se loger, à briser l'isolement en ces moments difficiles et à soutenir la réussite de nos jeunes.



FADY DAGHER
Directeur du SPVM

La mission de sécurité publique du SPVM implique que nous apportions notre soutien à la lutte à l'isolement, la violence et l'exclusion sociale. Pour le bien-être et la sécurité de tous, donnons généreusement à Centraide, qui appuie 375 organismes et rejoint 1 personne sur 5 dans le Grand Montréal. Le respect de la dignité humaine, l'entraide et le maintien de conditions de vie décentes sont une responsabilité collective.

SPVM